

Que faire si je trouve un oisillon ou un oiseau blessé ?

Tous les amoureux des bêtes se trouvent démunis devant un oisillon tombé du nid ou un oiseau blessé. Faut-il intervenir et si oui, de quelle façon ? Nous allons donner quelques clés dans cette fiche pratique, mais il faut savoir que dans la grande majorité des cas, malgré tous les soins que vous pourrez leur apporter, ces animaux sont malheureusement condamnés...



Premier cas : vous trouvez un oisillon tombé du nid

Ce cas est fréquent au printemps et en été. Même si l'oisillon est une proie facile pour les prédateurs (chat...), le laisser dans la nature est souvent le meilleur moyen de lui donner toutes ses chances.

- Si l'oisillon est nu avec les yeux fermés, couvert de duvet ou avec très peu de plumes et ne se déplace pas, il s'agit probablement d'un oisillon tombé du nid. Regardez autour de vous, vous devriez réussir à le repérer. Prenez alors doucement l'oisillon et remplacez-le dans son nid.

> Contrairement aux mammifères, les oiseaux ont un odorat peu développé. Même si vous manipulez l'oisillon, il ne sera pas rejeté par ses parents à cause de votre odeur.

Si vous ne retrouvez pas le nid, essayez d'en fabriquer un, dans une barquette en plastique par exemple garnie d'un peu de foin ou dans un petit panier en osier, placez-le en hauteur et déposez-y l'oisillon, tout près de l'endroit où vous l'avez trouvé. Ses parents entendront ses cris et viendront s'en occuper.

- Si l'oisillon a des plumes et sautille sur le sol, c'est probablement un jeune qui a pris son envol trop tôt. Remplacez-le dans son nid si vous le voyez, sur une branche en hauteur ou dans un buisson pour le mettre à l'abri des prédateurs. Il est probable que ses parents ne sont pas loin et viendront le nourrir.

Attention, pas de précipitation : chez certaines espèces, notamment les rapaces nocturnes (chouette hulotte...) ou les passereaux (merles, étourneaux...), il est normal que les petits soient dispersés au sol, ils ne sont pas pour autant abandonnés : il s'agit d'une phase d'exploration de l'environnement pendant laquelle leurs parents les surveillent et les nourrissent. En revanche, s'il s'agit d'un rapace diurne, il y a plus de risque que l'oisillon ait été abandonné par ses parents. Emmenez-le vers un centre de sauvegarde de la faune sauvage.

Avant de leur venir en aide, essayez de bien identifier l'espèce dont il s'agit et de vous renseigner sur ses mœurs !

> Comment reconnaître les deux types de rapace ? Les rapaces nocturnes (qui vivent la nuit) ont les yeux placés devant la tête, comme les humains, alors que les rapaces diurnes (qui vivent le jour) ont les yeux sur les côtés de la tête.



- Il est quasi-impossible pour un particulier d'élever à la main un tout jeune oiseau orphelin, cela nécessite des conditions de chauffage et de nourrissage très contraignantes (n'oubliez pas que la femelle nourrit ses petits plusieurs fois par heure...), la confection d'un nid d'une forme adaptée et par la suite l'apprentissage de la vie en liberté. Le cas est encore plus désespéré si l'oisillon n'ouvre pas son bec tout seul. Si vous trouvez un oisillon orphelin ou manifestement blessé, demandez conseil à la LPO ou à un Centre de Sauvegarde (cf. encadré).

Deuxième cas : vous trouvez un oiseau sauvage blessé

Sauf s'il s'agit de cas « simples » (oiseau fatigué ou déshydraté qui doit reprendre des forces, oiseau assommé par un choc avec une vitre qui a besoin de retrouver ses esprits ou oiseau dont quelques plumes ont été arrachées par un chat), il est difficile de soigner chez soi un oiseau. Le mieux est de prendre contact avec votre vétérinaire (les honoraires seront à votre charge), la LPO ou un Centre de Sauvegarde qui disposent des installations adaptées et peuvent prodiguer des soins efficaces.

- Capturez-le avec beaucoup de précautions. Les oiseaux sont extrêmement fragiles et les manipuler un peu brutalement peut suffire à les tuer. Il est préférable d'utiliser des gants ou de l'envelopper dans un tissu un peu épais (serviette éponge, couverture, veste...), en maintenant les ailes repliées le long du corps et en cachant bien la tête. N'essayez pas d'attraper un oiseau par les ailes ou par la queue et ne le laissez pas se débattre ou battre des ailes.

> Attention en manipulant un rapace : ses serres (griffes) et son bec peuvent être très dangereux ! Protégez vos mains et vos yeux.

- Transportez-le dans un carton garni de papier journal, de papier absorbant, de paille ou de vieux tissus. Renforcez éventuellement le fond avec des couches de plastique (sac poubelle par exemple). Choisissez un carton de taille adaptée : le plus petit possible pour que l'oiseau soit calé et bouge peu, tout en lui permettant de se tenir debout. Faites quelques trous sur le dessus pour assurer l'aération, suffisamment petits pour que l'oiseau ne puisse y passer le bec. En attendant son transfert vers un Centre de Soins, placez le carton dans un endroit calme et tempéré (18°C). Résistez à la tentation d'aller voir l'oiseau toutes les 5 minutes : ces visites peuvent le faire mourir de peur. Si vous n'acheminerez pas l'oiseau vous-même, n'oubliez pas d'indiquer le haut et le bas du carton et de marquer clairement sur le dessus : Animal vivant à l'intérieur - Manipuler avec précaution - Ne pas ouvrir !
- Préparez une feuille de renseignements avec vos coordonnées, l'espèce de l'oiseau si vous avez réussi à l'identifier, l'état général de l'oiseau (plaie, fracture d'une patte ou d'une aile, bec cassé, intoxication, brûlure, plomb de chasse...), le lieu, la date et les circonstances de la découverte (soyez précis : plage, route, jardin, forêt, lisière de bois à tel endroit... choc contre une vitre ou avec une voiture...) et éventuellement les soins déjà administrés et la nourriture distribuée. Ces informations permettront une prise en charge plus rapide et une remise en liberté dans des conditions similaires à son milieu de vie initial.

> Évitez les cages à oiseau métalliques ou les cages à chat : en voyant l'extérieur, l'oiseau pourrait avoir envie de s'échapper et risquerait de se blesser.

- Si l'oiseau ne peut être transféré immédiatement vers un Centre, et si son état le permet, il va falloir que vous le nourrissiez.

1. Pour le faire boire, proposez-lui de l'eau et uniquement de l'eau (pas de lait...), sans jamais le forcer. A l'aide d'un compte-gouttes ou d'une petite seringue, déposez un peu d'eau aux commissures de son bec. Pour un oiseau plus grand, présentez son bec sous un mince filet d'eau au robinet.
2. Pour l'alimentation, chaque oiseau a un régime particulier. Décrivez l'oiseau le plus précisément possible au Centre de Soins : selon l'espèce concernée, on vous conseillera plutôt des vers de terre, de la pâte pour chat, des fruits (pour les corbeaux, pies, grives, merles...), des vers de farine (pour les insectivores : hirondelles, rouges-gorges...), du jaune d'œuf délayé dans de l'eau (pour les granivores : moineaux...), des morceaux de viande rouge (pour les rapaces)... Il est à noter que les rapaces boivent très peu et peuvent rester 2 ou 3 jours sans manger. Respectez soigneusement les quantités conseillées et le rythme d'administration, n'essayez pas de gaver l'oiseau, cela ne servirait à rien.

Ne donnez jamais du pain à un oiseau : le pain gonfle dans l'estomac et est très difficile à digérer.

> Si l'oiseau est froid, commencez par le réchauffer (entre vos mains ou avec une bouillotte d'eau à 38°C) et essayez de lui faire boire quelques gouttes d'eau très sucrée, afin

Que faire si je trouve un oisillon ou un oiseau blessé ?

de lui fournir rapidement de l'énergie.

- N'oubliez pas que la majorité des oiseaux appartiennent à des espèces protégées : selon la loi, il vous est formellement interdit de les garder chez vous et de les transporter, sauf si vous pouvez prouver que vous les acheminez par le plus court chemin vers un refuge... N'oubliez donc pas de téléphoner à un Centre de Soins (seuls habilités à prendre en charge des oiseaux protégés) pour les avertir de votre arrivée ; ils témoigneront de votre bonne foi si vous êtes contrôlés sur la route par les forces de l'ordre.

> Même si vous parvenez à nourrir un oiseau sauvage appartenant à une espèce non protégée (pigeons, corneilles, pies), résistez à la tentation de le garder chez vous : vous le rendriez dépendant de l'Homme pour sa survie, ce qui pourrait mettre sa vie en danger.

Cas particulier : vous trouvez un oiseau bagué

- Si l'oiseau est vivant, ne touchez pas à la bague. Notez son numéro, l'espèce (si vous arrivez à l'identifier), la date, le lieu, les circonstances de la découverte et les suites (oiseau laissé sur place, oiseau envolé de lui-même ou transfert à un Centre de Soins...) et envoyez ces informations, avec vos coordonnées, à l'adresse suivante :

Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) : 55, rue Buffon - 75005 PARIS (tél: 01 40 79 39 78 ou www.mnhn.fr).

- Si l'oiseau est malheureusement mort, envoyez la bague dans une enveloppe avec les mêmes précisions à la même adresse.

Coordonnées

- La Ligue de Protection des oiseaux (LPO) : www.lpo.fr
- L'Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage : unco.chez.com

Ces deux organismes disposent d'antennes locales où vous pourrez demander des conseils ou déposer un oiseau blessé. N'hésitez pas à prendre des nouvelles de « votre » oiseau, ces lieux sont généralement gérés par des passionnés qui seront ravis de vous faire profiter de leurs connaissances.